

MST : RESPECT ET LIMITES DU SECRET PROFESSIONNEL

Que dire et à qui ?



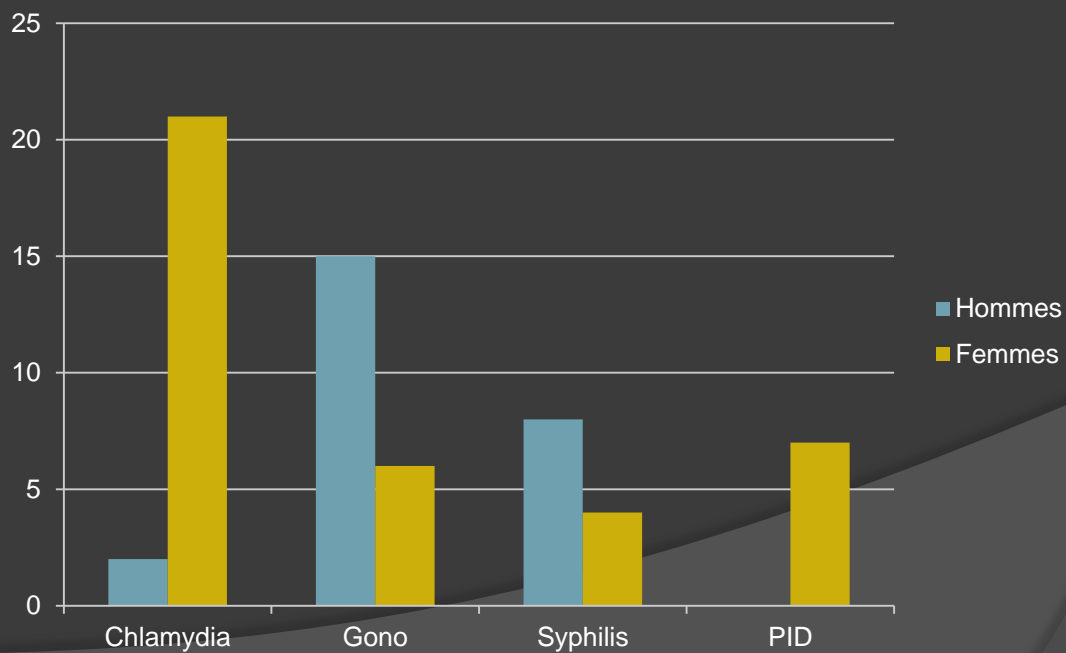
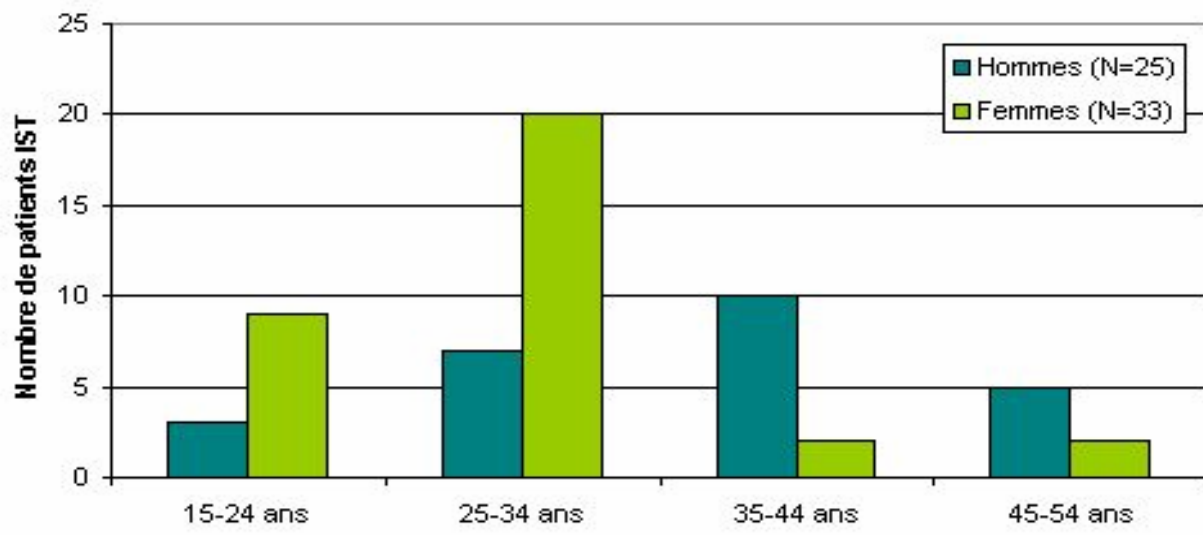
Dr JC Legrand

Clinique des Maladies Infectieuses

Centre de Référence Sida

CHU Charleroi

Fig.1: Répartition des patients par sexe et tranche d'âge



Difficulté du diagnostic

Par sérologie

- ⦿ VIH
 - Elisa
 - WB

- ⦿ Syphilis
 - VDRL
 - TPHA

Par agent infectieux

- ⦿ Gono
 - PCR
 - Ex direct et culture

- ⦿ Chlamydia
 - PCR



*Chuuut! Secret
médical !*

Respect du secret médical

- = Interdiction de divulguer à un tiers (y compris à un proche) ce qui sort du colloque singulier avec le patient ou ce que nous apprend ses examens médicaux
- ⦿ Il se poursuit au-delà de la mort du patient
- ⦿ Le patient ne peut pas nous délier de cette obligation

Il nourrit la confiance entre médecin et patient



Santé
publique



Obligations
légales



Intérêt
scientifique

Santé
publique



Obligations
légales

Intérêt
scientifique

Santé
publique



Obligations
légales

Intérêt
scientifique

Obligations légales...

⊙ Quoi ?

- Syphilis, Blennorragie, chancre mou, LGV, (HBV)
- La maladie, pas le malade, mais ses « contacts »

⊙ A qui ?

- Aux services provinciaux d'hygiène

⊙ Pourquoi ?

⊙ Comment ?

- Par écrit, dans un délai raisonnable

Santé
publique



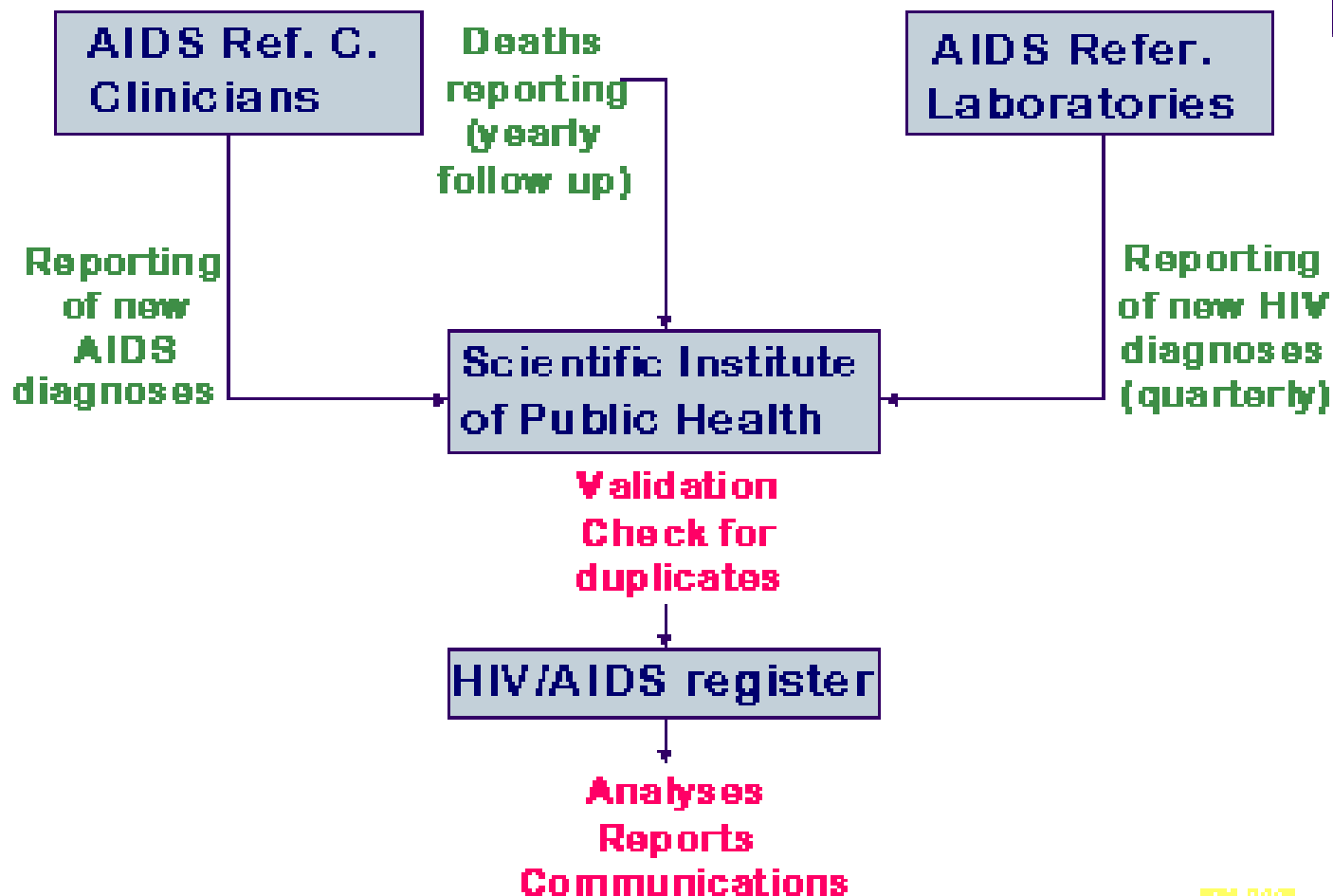
Obligations
légales

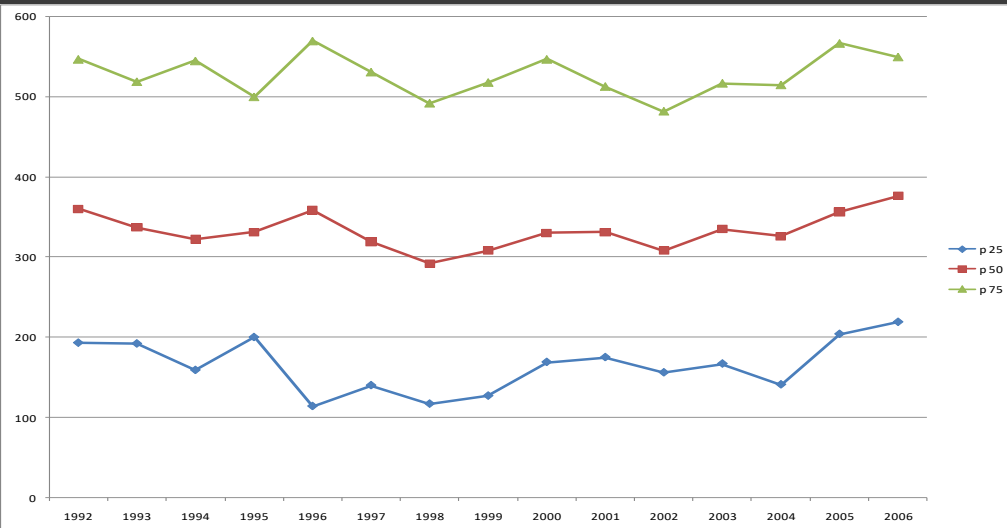
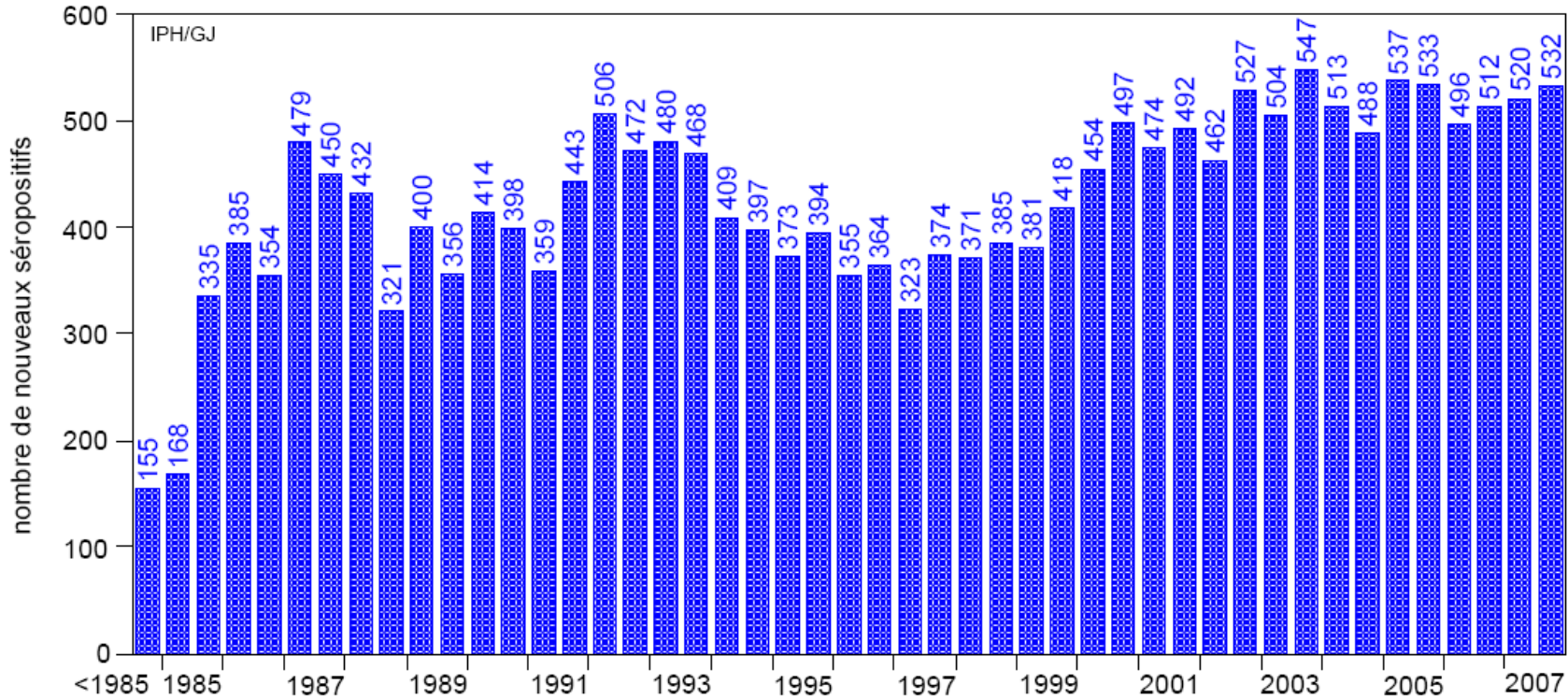
Intérêt
scientifique

Intérêt scientifique ...

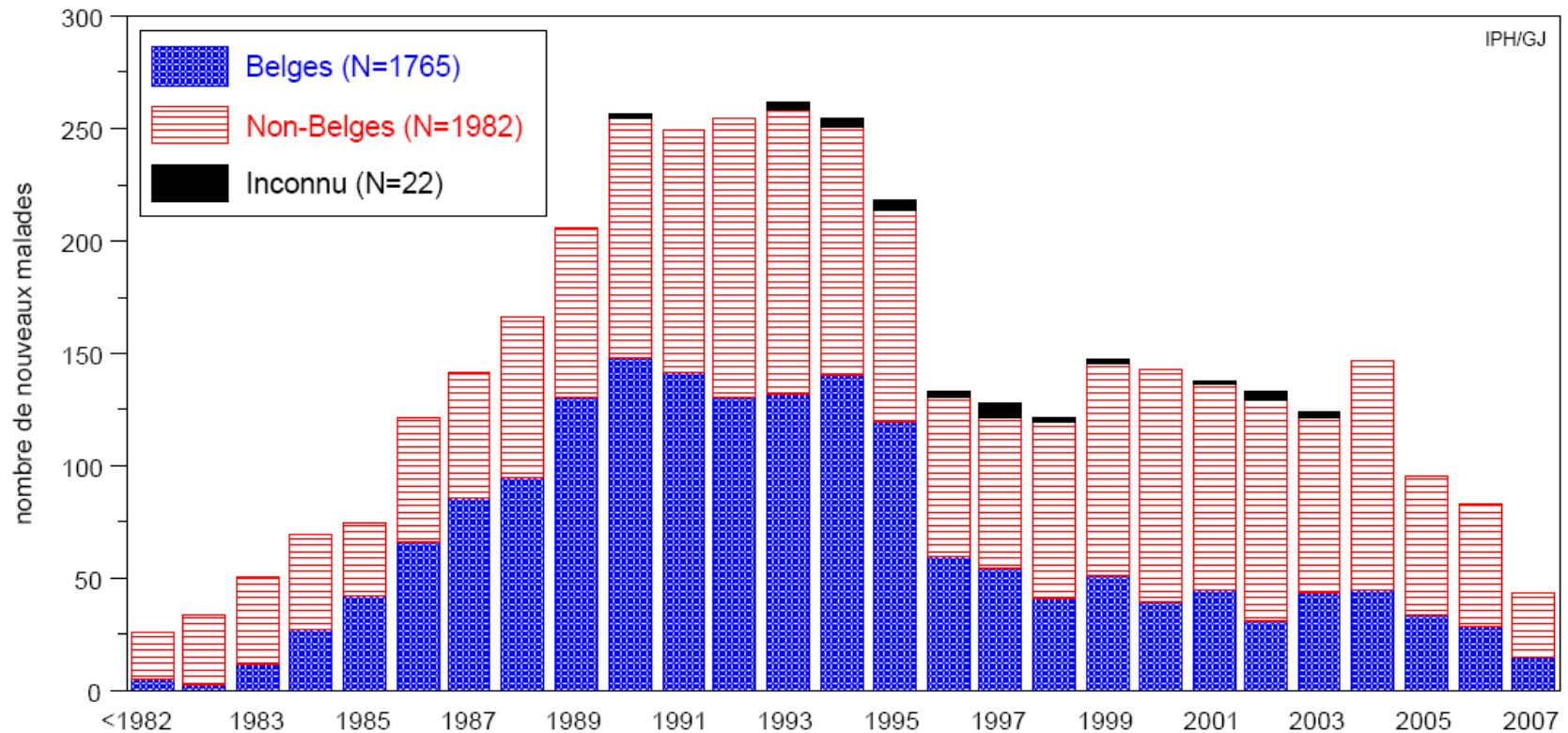
- ⦿ Institut de Santé Publique (ISP) - *ancien IHE*
 - *Visée épidémiologique*
 - *Anonymes*
 - *Volontaires*
 - *Ciblées*
- ⦿ Instances académique – Universités -
Projets de recherches
 - *Comités d'éthique !*
- ⦿ *Rôles de laboratoires*

Belgian HIV/AIDS surveillance system



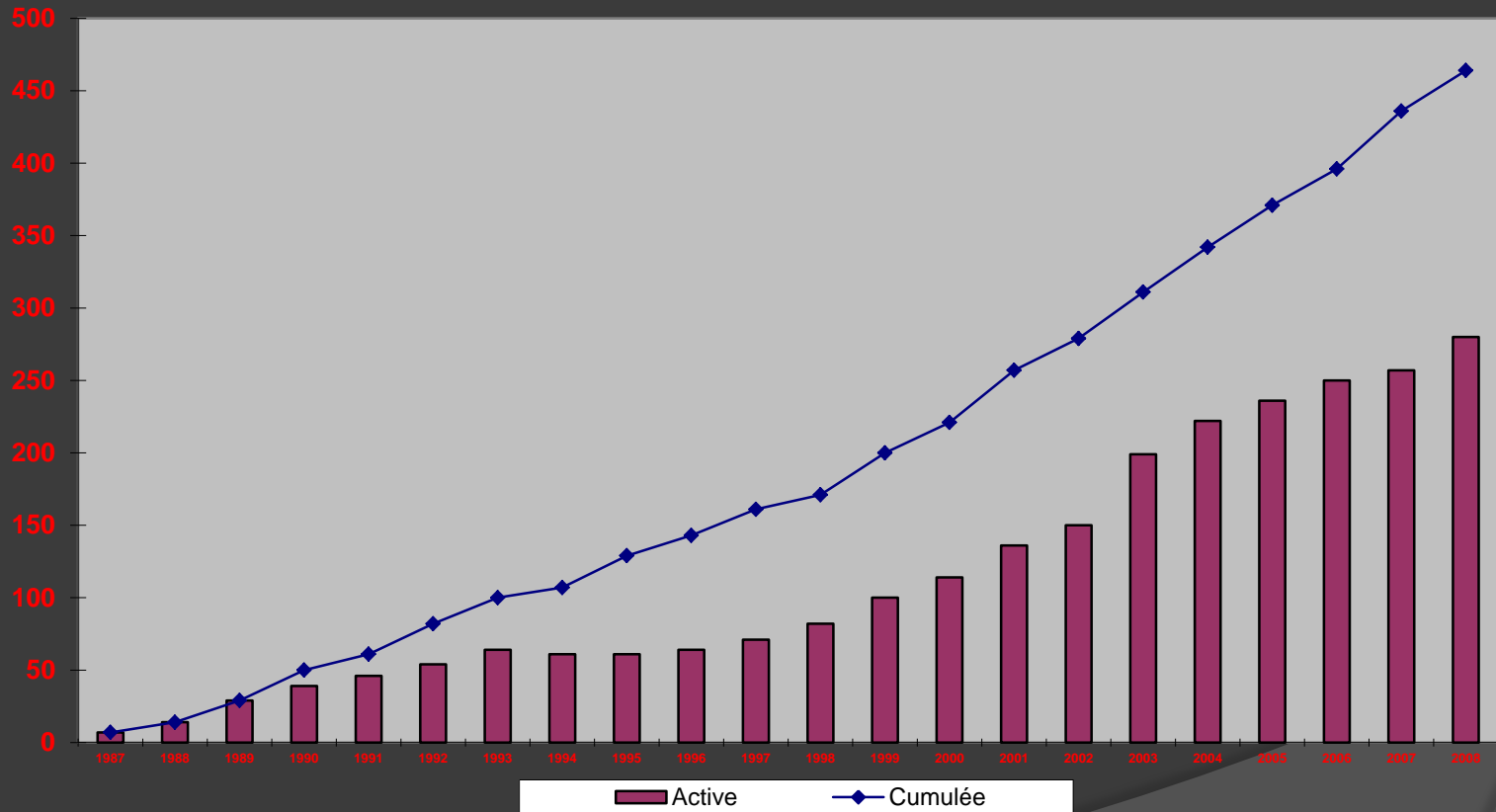


Nouveaux cas de Sida par année



NB : les résultats des années 2006 et 2007 sont incomplets en raison des délais de notification.

Nos patients au CHU Charleroi



IST : Réseau des médecins vigies

- ⊙ Institut de Santé Publique (ISP)
- ⊙ Echantillon national sur base volontaire
- ⊙ Informations utiles :
 - Evolution des IST au cours du temps
 - « Cibles » privilégiées des différentes IST
 - Quid du dépistage du VIH ?

Intérêt scientifique ...

⊙ Quoi ?

- *Chlamydia*, gonorrhée, syphilis, *Trichomonas*, herpès génital, condylomes, pédiculose du pubis, PID, (HCV sexuel chez MSM)

⊙ A qui ?

- A l'ISP

⊙ Pourquoi ?

⊙ Comment ?

- Par écrit, mensuellement

Intérêt scientifique...

- ⊙ Quoi ?
- ⊙ A qui ?
- ⊙ Pourquoi ?
 - Inami > budgétiser les dépenses
 - Curatif > Etre attentif aux IST
 - Préventif > Orienter ses actions
 - Firmes > Orienter leur politique commerciale
 - X > s'informer
- ⊙ Comment ?

Santé
publique



Et moi ?

Obligations
légales

Intérêt
scientifique



Les partenaires

L'entourage

La « société »



Les partenaires

L'entourage

- Les proches et amis
- La famille sous le même toit

La « société »

- L'entourage médical
- L'employeur et les assurances

Les partenariats

L'entourage

La « société »

Et moi !!!



Les partenaires

	Passé(s)	Présent(s)	A venir...
Gono ...	2 – 12 semaines	oui	non
Chlamydia, Syphilis	1 – 6 mois 3 – 2 ans	oui	non ?
VIH, HBV	Délai ?	oui	oui
Papilloma	Délai ?	oui	?

D'après Infolettre de l'ISP (source irlandaise)

Les partenaires : comment ?

- ⊙ À l'attention du partenaire
 - Facile pour le médecin
 - Suivi ?
 - Gono et Chlamydia
- ⊙ Faire venir le partenaire
- ⊙ La notification au partenaire

Les partenaires : comment ?

- ⊙ À l'attention du partenaire
- ⊙ Faire venir le partenaire
 - Plus « lourd » pour le médecin
 - Meilleur suivi ?
 - Syphilis et VIH
- ⊙ La notification au partenaire

Les partenaires : comment ?

- ⦿ À l'attention du partenaire
- ⦿ Faire venir le partenaire
- ⦿ **La notification au partenaire**
 - Très lourd, peu d'expérience
 - Anonyme
 - Syphilis et VIH dans des groupes cibles



La
Position
de l'Ordre

La Position de l'Ordre

1. inviter de façon répétée le patient à communiquer lui-même le fait de sa séropositivité à son partenaire sexuel
2. proposer toute l'aide nécessaire à la concrétisation de cette information, dont sa réalisation en présence du médecin
3. colliger au dossier médical du patient à la fois les démarches répétées et la persistance de son refus de prendre les précautions nécessaires à la protection du partenaire
4. solliciter l'avis d'un collègue ayant une expérience particulière dans la prise en charge des patients séropositifs pour le HIV
5. informer le patient de l'obligation morale du médecin d'informer le partenaire afin de la protéger du danger découlant du refus de prendre les mesures nécessaires à sa protection
6. réaliser l'information tout en ayant averti le patient.

⊙ Quoi ?

- Ce qui vaut le coup !

⊙ A qui ?

- A celui à qui ce sera utile !

⊙ Pourquoi ?

⊙ Comment ?

- « avec prudence ! »

Mais dans quel but au fond ?



- Adhérence au traitement du partenaire
- Adhérence à la prévention par le partenaire
- Notification du partenaire du partenaire



Quelques pièges

- ⦿ C'est une maladie sexuellement transmissible
- ⦿ Qui a infecté qui ?
- ⦿ Prévoir les effets néfastes de l'annonce
- ⦿ « Sans précipitations inutiles ni atermoiements funestes »

Quelques pièges

- ⦿ C'est une maladie sexuellement transmissible
- ⦿ Qui a infecté qui ?
- ⦿ Prévoir les effets néfastes de l'annonce
- ⦿ « Sans précipitations inutiles ni atermoiements funestes » (Baudouin Ier)

